

TOUS ENGAGÉS
POUR LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



CHARTRE

ACTEURS SPORTIFS ENGAGÉS
POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PRÉAMBULE

Une mobilisation essentielle pour un avenir durable

Parce que notre futur se joue ici et maintenant, et qu'il est urgent d'agir face au changement climatique, les acteurs sportifs du territoire s'engagent à relever ensemble le défi de la transition écologique.

Le sport rassemble, inspire, fait vibrer, il peut aussi **agir, transformer et mobiliser** pour l'environnement. C'est pourquoi Grand Poitiers propose le dispositif **Acteurs Sportifs Engagés pour la Transition Écologique** : une démarche dédiée à celles et ceux qui souhaitent **faire du sport un moteur de changement positif**.

Cette charte formalise notre volonté commune de progresser durablement dans nos pratiques sportives, au bénéfice de la planète, des athlètes, des publics et des générations futures.

NOTRE ENGAGEMENT EN TANT QU'ASE

NIVEAU 1 : Réaliser son état des lieux pour connaître ses axes de progrès (ouvert à tous les clubs, associations et structures sportives). Pour se faire, Grand Poitiers met à disposition un outil gratuit **d'auto-évaluation** spécifique aux acteurs sportifs. Il permet à chaque structure, quel que soit son sport ou sa taille de :

- faire le point sur ses pratiques actuelles (mobilité, énergie, déchets, sensibilisation...),
- identifier ses leviers d'amélioration,
- programmer son engagement sur la saison à venir

NIVEAU 2 : S'engager et rejoindre le réseau des Acteurs Sportifs Engagés

Parce que relever les défis de la transition écologique nécessite une démarche active et collective, Grand Poitiers propose la charte des Acteurs Sportifs Engagés. Co-construite avec les acteurs du mouvement sportif, cette charte formalise les engagements réciproques de Grand Poitiers et des signataires.

Elle est **ouverte à tous les acteurs du sport du territoire**, clubs amateurs, professionnels, organisateurs, gestionnaires d'installations, **quel que soit leur niveau de maturité écologique**. Elle **n'est ni un label, ni un simple engagement de principe**. Elle atteste d'un **volontarisme concret** et encourage :

- la réalisation d'**actions concrètes**, adaptées à chaque contexte,
- l'usage de l'**identité visuelle "Acteurs Sportifs Engagés"**,
- l'**intégration dans un réseau dynamique**, pour échanger, progresser et innover ensemble.

VOS ENGAGEMENTS EN TANT QU'ACTEURS SPORTIFS ENGAGÉS

Initier l'engagement de sa structure sportive

Pour inscrire durablement votre structure dans la démarche :

- **Identifier un référent « transition écologique »** au sein de son organisation sportive, qui portera la dynamique au sein du club et assurera le lien avec Grand Poitiers.
- **Réaliser chaque année son état des lieux des pratiques environnementales** (mobilité, gestion des déchets, alimentation durable, achats responsables, gestion des équipements sportifs, préservation de la biodiversité), pour identifier ses points forts et axes d'amélioration.
- **Partager avec transparence les résultats** de cet état des lieux pour alimenter une dynamique d'amélioration continue.

Mener des actions concrètes pour réussir sa transition

Au-delà du simple respect des normes, vous vous engagez à progresser de manière volontaire et concrète :

- **Agir avec la volonté d'améliorer ses pratiques écoresponsables** en tenant compte des résultats de l'état des lieux.
- **Construire un plan d'actions simple**, avec des priorités, un calendrier et les moyens nécessaires.
- **Mobiliser l'ensemble des équipes** dans la transition écologique de la structure.

Favoriser le partage et la coopération

La transition écologique est collective. En partageant vos pratiques, vous participez à une dynamique d'apprentissage mutuel :

- **Communiquer** en interne et en externe les actions menées par la structure.
- **Partager** ses retours d'expériences à travers l'état des lieux ou lors d'événements organisés par Grand Poitiers (rencontres, webinaires, visites...).
- **Partager** ses avancées, outils, méthodes et innovations avec les autres structures sportives.
- **Participer** aux événements et formations dédiés à l'animation du réseau A.S.E.

GRAND POITIERS COMMUNAUTÉ URBAINE S'ENGAGE

Être exemplaire dans sa propre transition écologique

Grand Poitiers s'engage aux côtés des acteurs sportifs

- Évaluer chaque année ses actions via le **Label Territoire Engagé pour la Transition Écologique et son bilan d'émissions de gaz à effet de serre**.
- **Maintenir une démarche d'amélioration continue** de ses performances environnementales.
- **Partager ses bonnes pratiques** et travailler en coopération avec d'autres collectivités pour faire progresser la transition.
- **Rendre visible** la politique et le plan d'actions de Grand Poitiers sur ce domaine d'intervention.

Accompagner les structures sportives dans leur transition

Grand Poitiers propose un soutien adapté aux réalités du monde sportif :

- **Proposer un outil gratuit et accessible** à tous les acteurs sportifs du territoire, facilitant la réalisation de **l'état des lieux des pratiques environnementales** de leur structure.
- **Harmoniser, rendre accessible et actualiser les informations sur les ressources et dispositifs d'aides à la transition écologique** proposés par la collectivité et ses partenaires aux acteurs sportifs du territoire.
- **Mobiliser l'écosystème des acteurs** de l'accompagnement, afin d'améliorer la réponse aux besoins des acteurs sportifs du territoire en matière de transition écologique.
- **Intégrer progressivement des critères écologiques** dans les appels à projets, subventions et conventions liés aux activités sportives.

Valoriser les clubs engagés et favoriser les échanges

Grand Poitiers agit pour rendre visible et encourager les structures sportives qui s'engagent :

- **Valoriser et promouvoir les actions et l'innovation** des "Acteurs Sportifs Engagés dans la transition écologique", notamment :
 - en mettant en valeur les structures signataires sur son site internet ;
 - en communiquant dans ses différents médias sur les acteurs engagés (portraits, événements...).
- **Animer un espace d'échanges** entre les acteurs sportifs engagés pour faciliter le partage d'expériences entre pairs (organisation d'événements, ...).
- **Mettre à disposition des outils de communication à l'image du dispositif** permettant aux acteurs signataires de la charte de valoriser leurs actions.

LES MODALITÉS D'USAGE DE LA CHARTE

L'adhésion à la charte des Acteurs Sportifs Engagés pour la Transition Écologique est ouverte à toutes les structures sportives situées sur le territoire de Grand Poitiers, qui souhaitent s'inscrire dans une démarche volontaire et concrète de transition écologique, sous réserve de respecter les conditions suivantes :

- **L'adhésion à cette charte** est volontaire et décidée au niveau de la direction ou des responsables de la structure sportive.
- **L'adhésion à la charte est gratuite, valable sur une saison sportive, à reconduction tacite**, sous réserve d'actualisation annuelle par la structure de son état des lieux et de son **plan d'action**.
- **Grand Poitiers publie annuellement la liste des structures** signataires sur son site internet.
- **Grand Poitiers se réserve le droit de vérifier le respect des engagements** par les structures signataires de la charte et de réaliser des évaluations de suivi du plan d'action : celles-ci s'engagent à apporter les éléments demandés dans ce cadre.
- Pour pouvoir utiliser **les outils de communication** associés à la charte (logos, visuels, supports), les structures signataires doivent :
 - respecter l'ensemble des dispositions de la présente charte des acteurs sportifs engagés;
 - se conformer à la charte graphique et au guide d'usage de l'identité visuelle fourni.
- La sortie du dispositif se fera d'un **commun accord** entre les deux parties suite à **un échange**. Dans ce cadre Grand Poitiers se réserve le droit de retirer l'usage des visuels "Acteurs Sportifs Engagés pour la Transition Écologique" à la structure.
- Les structures signataires autorisent **l'utilisation de leur image, de leur nom et de leurs témoignages** dans les supports de communication portés par Grand Poitiers et liés au dispositif.

Le _____ à _____

Pour Grand Poitiers Communauté Urbaine

Le Président,

Pour la structure :

Le, La Président(e)

Le, La Référent(e)
Transition Écologique